



*CONCOURS
DES MAISONS
ET VITRINES DÉCORÉES
DE NOËL 2017*

La Municipalité d'Anor organise durant la période de Noël un concours de Maisons et Vitrines décorées.

Pour participer à ce concours, il suffit de vous inscrire en Mairie auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie et ceci avant le 15 décembre.



Joyeux Noël



CONCOURS DES MAISONS ET VITRINES DÉCORÉES DE NOËL 2017

La Municipalité d'Anor organise durant la période de Noël un concours de Maisons et Vitrines décorées.

Pour participer à ce concours, il suffit de s'inscrire en Mairie auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie et ceci avant le 15 décembre.

L'Adjointe au Maire
Joëlle Bouttefeux

✂-----

*Coupon réponse à déposer en Mairie d'Anor
Concours Noël 2017*

NOM : Prénom :

Adresse :